



# HONORAIRES DE L'AGENCE

A compter du 10/01/2022

## VENTES

### PRESTATIONS :

- **Mandat simple :**
  - Estimation des biens
  - Rédaction du mandat de vente
  - Publicité multi-supports
  - Recherche acquéreurs
  - Négociation
  - Rédaction du compromis de vente (500 euros)
  - Conseil aux parties
  
- **Mandat Favoriz :**
  - Estimation des biens
  - Rédaction du mandat de vente
  - Publicité multi-support
  - Reportage photos pro
  - Recherche acquéreurs
  - Négociation
  - Rédaction du compromis de vente
  - Vérification du financement
  - Conseil aux parties

### Montant des honoraires mandat de vente\* :

\*ne concerne pas les biens à diviser, biens non habitables (box, garages, parking, jardins, terrains,...)

Prix de vente	Honoraires HT * charge vendeur	Honoraires TTC* charge vendeur
Jusqu'à 99 000€	5,83%	7%
De 100 000 à 199 999€	5%	6%
De 200 000 à 299 999€	4.58%	5.5%
De 300 000 à 399 999€	4.17%	5%
De 400 000 à 499 999	3.75%	4.5%
Au-delà de 500 000€	3.33%	4%

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat ». Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.

En cas de délégation de mandats, les honoraires sont fixés par le barème de l'agence ayant le mandat.

## **LOCATIONS**

**(Locaux à usage d'habitation)**

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

**PRESTATIONS :**

- Recherche et estimation des biens, recherche locataires, visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail, conseil aux parties : **8 € TTC (TVA 20% incluse) /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 8 € TTC (TVA 20% incluse) /m2 de surface habitable à la charge du bailleur.**
- Frais d'entremises et de négociations de **100 euros TTC pour les studios**
- Etat des lieux : **3 € TTC (TVA 20% incluse) /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC (TVA 20% incluse) /m2 de surface habitable à la charge du bailleur.**

Zone tendue : **13€/m<sup>2</sup> (10€/m<sup>2</sup>+3€/m<sup>2</sup>)**

Zone très tendue : **15€/m<sup>2</sup> (12€/m<sup>2</sup>+3€/m<sup>2</sup>)**

Honoraires pour les autres baux :

**Habitation (Hors résidence principale), professionnels, commerciaux :**

**10% HT du loyer annuel hors charges, soit 12 % TTC à la charge du locataire, et**

**10% HT du loyer annuel hors charges, soit 12 % TTC à la charge du bailleur.**

## **GÉRANCE LOCATIVE**

**Honoraires de gestion : 7 % HT du loyer annuel, soit 8,4 % TTC (Tva 20% incluse) des sommes encaissées, à la charge du bailleur, hors dépôt de garantie, conservé par le bailleur.**

SOLIMO LUZARCHES SAS au capital de 5 000 € - RCS Pontoise 895 343 978

Siège social : 5 rue du Pontcel 95270 LUZARCHES

N° TVA intra-communautaire : FR96895343978 – Titres professionnels : Agent immobilier – Carte professionnelle  
Transaction sur immeubles et fonds de commerce et Gestion n° CPI 9501 2021 000 000 024 délivrée par la CCI du Val  
d'Oise – Activités : Transaction et Gestion Garantie financière SMASA 8, rue Louis Armand CS71201 75 738 Paris  
cedex 15

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.